

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 49%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 20%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Autres candidats	8	145	66	47	8
		Bacheliers professionnels toutes séries	5	125	81	23	5
		Bacheliers technologiques toutes séries	11	222	101	87	11

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	93	42	35	8	100 %
			Masculin	52	24	12	0	0 %
			Total	145	66	47	8	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	73	56	15	2	40 %
			Masculin	52	25	8	3	60 %
			Total	125	81	23	5	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	117	50	42	5	45,5 %
			Masculin	105	51	45	6	54,5 %
			Total	222	101	87	11	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	13	1	0	0	0 %
				Sans mention	62	20	13	5	62,5 %
				AB	41	28	18	2	25 %
				B	20	12	11	1	12,5 %
				TB	7	5	5	0	0 %
				Total	143	66	47	8	100 %
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	0	0	0		
			Total	2	0	0	0		
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	12	1	0	0	0 %
				Sans mention	31	14	2	0	0 %
				AB	49	37	7	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition			
								Nombre	Pourcentage		
				B	27	23	9	4	80 %		
				TB	6	6	5	1	20 %		
				Total	125	81	23	5	100 %		
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique			Échec au bac	9	0	0	0	0 %
						Sans mention	131	40	32	8	72,7 %
						AB	63	42	36	2	18,2 %
						B	16	16	16	1	9,1 %
						TB	3	3	3	0	0 %
						Total	222	101	87	11	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	110	56	38	6	75 %
			En réorientation	19	8	7	1	12,5 %
			Non scolarisés	9	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	4	0	0	0	0 %
			Autres	3	1	1	1	12,5 %
			Total	145	66	47	8	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	118	78	23	5	100 %
			En réorientation	3	1	0	0	0 %
			Non scolarisés	2	0	0	0	0 %
			Autres	2	2	0	0	0 %
			Total	125	81	23	5	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	192	96	84	11	100 %
			En réorientation	15	3	1	0	0 %
			Non scolarisés	13	2	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	222	101	87	11	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	32	18	13	0
			Autres doublettes	102	45	32	7
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	78	39	36	6
			Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	63	42	36	2
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	37	13	12	2
			Autres doublettes	37	7	3	1

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	46	37	13	2
			Autres spécialités	73	42	10	3

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	23,9 %	28,6 %	28,9 %	0 %
		Autres doublettes	76,1 %	71,4 %	71,1 %	100 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	36,3 %	38,6 %	41,4 %	54,5 %
		Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	29,3 %	41,6 %	41,4 %	18,2 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	17,2 %	12,9 %	13,8 %	18,2 %
		Autres doublettes	17,2 %	6,9 %	3,4 %	9,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	38,7 %	46,8 %	56,5 %	40 %
		Autres spécialités	61,3 %	53,2 %	43,5 %	60 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en mathématiques, français, économie-droit, matières professionnelles, langue vivante anglais.	Moyenne élève/Moyenne de la classe Résultats obtenus dans le cadre du contrôle continu Résultats obtenus aux épreuves anticipées notamment en français	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitudes rédactionnelles, à la synthèse, de documents. Expression orale. Appétence pour le droit, implication dans les matières juridiques et économiques.	Notes de français et des épreuves anticipées. Appréciations des bulletins. Rédaction des onglets du dossier (lettre de motivation etc).	Très important
Savoir-être	Aptitude face au travail, implication, autonomie, participation en classe, initiative.	Appréciations des enseignants et du professeur principal dans les bulletins et la fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation entre la formation et le projet professionnel de l'élève dans le secteur immobilier.	Lettre de motivation, parcours, expérience dans l'immobilier, stages et immersion.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Participation à la vie lycéenne et extra-scolaire, curiosité.	Lettre de motivation, onglets du dossier (engagement citoyen : délégué/CVL/MDL, pratiques sportives et de loisirs, activités associatives)	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des candidatures a été effectué par une commission composée d'enseignants de STS, matières professionnelles et matières générales, animée par la DDPFT de l'établissement, et en présence d'un professeur de l'équipe du lycée professionnel et de la conseillère d'orientation. Cette séance s'est déroulée en présentiel, durant une journée à laquelle ont été officiellement convoqués les différents membres. En amont de cette commission, une entente a préalablement été ordonnée entre la DDFPT et la Coordonnatrice de section, afin de consolider les critères d'évaluation reconduits pour cette session, d'en évaluer la pertinence, de procéder à des remédiations en définissant le barème arrêté. Ainsi, afin d'évaluer chaque dossier avec justesse, équité et cohérence, ont été élaborés un quadrillage pondéré des vœux, et une grille de lecture explicite à destination des membres de la commission.

La distribution d'une feuille de route a permis de cadrer les actions à entreprendre :

- d'organiser les répartitions des sous-commissions par section d'origine des candidats,
- d'explicitier les consignes d'examen notamment à travers l'analyse des items du barème et de la grille de lecture

A l'issue des travaux d'examen des dossiers et de classement par groupe en distanciel, s'ensuit une phase d'harmonisation lors de la commission visant à l'obtention d'un classement général. Chaque membre veille scrupuleusement à la cohérence intra et inter groupe.

Des ajustements spécifiques sont édités : prise en compte des avis favorables pour les candidats issus d'un bac professionnel par exemple. Certains dossiers sont réévalués par l'ensemble des membres.

Enfin, la commission propose le rang et la moyenne du dernier candidat classé, en prenant en compte des critères objectifs liés à l'examen des dossiers et aux spécificités de la formation.

Le classement est soumis dans un premier temps à Madame la DDFPT qui génère un pré-classement, procède au reclassement des ex-aequo puis au classement définitif.

Dans un second temps, ce classement est contrôlé et validé par le Chef d'Établissement d'accueil.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est conseillé aux candidats de :

- veiller à compléter toutes les rubriques d'informations de leur dossier, notamment celles de l'onglet relatif aux compétences sociales et relationnelles.

La commission a implicitement valorisé les parcours démontrant les centres d'intérêts des candidats, leur participation aux journées portes ouvertes, aux stages d'immersion, la richesse de leurs expériences...

- rédiger **personnellement** et soigneusement sa lettre de motivation. Ne pas dupliquer des modèles pléthoriques sur internet.

compléter les bulletins lorsque ces derniers n'ont pas fait l'objet d'une remontée automatique

Signature :

SOPHIE BOURDIN,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Antoine de Saint Exupéry